

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2020

Objet : **PROJET DE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX : MISE EN PLACE D'ATELIERS NUMERIQUES POUR LE COMMERCE**

Membres élus présents : MM. AROT - BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MONNET – MME NALLET – MM. PRADEL – VERNE -
Membres associés présents : MME MAULET – M. PIERROT

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

Comme avec la 3CM depuis l'année dernière, la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex nous a demandé la réalisation de 6 ateliers sur le numérique pour le commerce, à Saint-Genis-Pouilly, pour un montant total de 3 000€ sur l'année 2020.

Cette nouvelle convention montre la crédibilité de l'action de la CCI sur le commerce et numérique auprès des collectivités, alors que par ailleurs la commercialisation d'Atouts Numériques pour le premier semestre 2020 est achevée depuis la mi-janvier.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex pour la réalisation de 6 ateliers sur le numérique pour le commerce, à Saint-Genis-Pouilly, pour un montant total de 3 000€ sur l'année 2020.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, autorise le Président à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, pour la réalisation de 6 ateliers sur le numérique pour le commerce, à Saint-Genis-Pouilly, pour un montant total de 3 000€ sur l'année 2020.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	19
- Nombre de voix pour	19
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

